

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## JPM Emerging Markets Local Currency Debt C (div) - EUR

une Classe d'Actions de JPMorgan Funds – Emerging Markets Local Currency Debt Fund

un Compartiment de JPMorgan Funds

LU0724659387

Ce compartiment est géré par JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

### Objectifs et politique d'investissement

**Objectif d'investissement :** Le Compartiment cherche à offrir un rendement supérieur à celui du marché des emprunts d'Etat de pays émergents en investissant essentiellement dans de la dette émergente libellée en devises locales, et en ayant recours, si nécessaire, à des instruments financiers dérivés.

**Politique d'investissement :** Le Compartiment investira au moins 67% de ses actifs (hors liquidités et quasi-liquidités), directement ou par le biais d'instruments financiers dérivés, dans des titres de créance émis ou garantis par des gouvernements de pays émergents ou leurs agences, ou par des sociétés domiciliées dans un pays émergent ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Ces titres de créance peuvent être libellés dans n'importe quelle devise. Toutefois, au moins 67% des actifs du Compartiment seront investis en titres libellés dans la monnaie nationale du marché où ils sont cotés. Le portefeuille du Compartiment est concentré.

Le Compartiment pourra investir, sans restriction aucune, dans des titres de créance de catégorie inférieure à « investment grade » et non notés, ainsi que dans de la dette émergente. Aucune restriction en termes de qualité de signature ou d'échéance ne s'applique aux investissements du Compartiment.

Le Compartiment pourra utiliser des instruments financiers dérivés pour atteindre son objectif d'investissement. Ces instruments peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Bien que ces instruments puissent être libellés en EUR et en USD, ils peuvent être exposés aux devises locales des pays émergents dans lesquels le Compartiment investit.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 5% maximum de ses actifs dans des Titres convertibles contingents.

Le Compartiment peut acquérir des actifs libellés dans n'importe quelle devise et le risque de change pourra être couvert.

Le Compartiment n'investira pas plus de 25% de ses actifs totaux en obligations convertibles et pas plus de 10% de ses actifs totaux en actions et autres droits de participation.

**Rachats et liquidité :** Dans des conditions de marché normales, le Compartiment offrira une liquidité quotidienne et ses Actions pourront être rachetées sur simple demande.

**Gestion discrétionnaire :** Le Gestionnaire financier est libre d'acheter et vendre des titres pour le compte du Compartiment dans le respect des limites fixées dans ses Objectif et politique d'investissement.

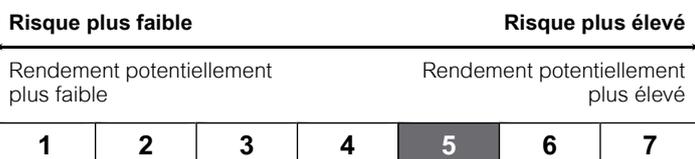
**Indice de référence :** L'indice de référence de la Classe d'Actions est le J. P. Morgan Government Bond Index - Emerging Markets Global Diversified (Total Return Gross).

L'indice est un point de référence par rapport auquel la performance de la Classe d'Actions peut être évaluée. La composition du portefeuille du Compartiment peut différer sensiblement de celle de son indice de référence.

**Traitement des dividendes :** Cette Classe d'Actions distribuera généralement des dividendes.

Si vous souhaitez des explications à propos de certains termes utilisés dans ce document, veuillez vous reporter au glossaire mis à votre disposition sur [www.jpmorganassetmanagement.com](http://www.jpmorganassetmanagement.com)

### Profil de risque et de rendement



L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité historique de la Valeur liquidative simulée de cette Classe d'Actions au cours des cinq dernières années et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ladite Classe.

La catégorie de rendement et de risque affichée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

**Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?** Cette Classe d'Actions est associée à la catégorie 5 car sa Valeur liquidative simulée a enregistré des fluctuations de moyenne à forte amplitude par le passé.

#### Autres risques importants :

- La valeur de votre investissement peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas votre capital de départ.
- Les titres de créance peuvent être soumis à d'importantes fluctuations de cours dictées par l'évolution des taux d'intérêt, ainsi que par la qualité de crédit de leur émetteur. Ces risques sont plus marqués dans le cas de la dette émergente et des titres de catégorie inférieure à « investment grade ».
- En outre, les marchés émergents peuvent être sujets à des risques accrus, liés notamment à des normes moins avancées en matière de conservation d'actifs et de règlement des transactions, à une volatilité plus forte et à une liquidité moindre que les titres des marchés développés.

- Le Compartiment se concentrera sur un nombre restreint de titres, ce qui peut le rendre plus volatil qu'un fonds plus largement diversifié.
- Les Titres convertibles contingents peuvent être pénalisés si des événements déclencheurs (spécifiés dans les conditions générales de la société émettrice) surviennent. Cela peut se traduire par une conversion des titres en actions à un prix décoté ou par une dépréciation temporaire ou permanente de la valeur du titre, et/ou par l'arrêt ou le report du paiement des coupons.
- Le Compartiment a recours à des instruments financiers dérivés à des fins d'investissement. Les cours des instruments financiers dérivés peuvent être volatils et peuvent entraîner des gains ou des pertes supérieur(e)s au montant initialement requis pour établir une position sur l'instrument dérivé. La Société de gestion est tenue de renseigner à l'Annexe III du Prospectus le montant de l'exposition notionnelle brute des instruments financiers dérivés auxquels elle a recours (y compris ceux utilisés à des fins de couverture ou de gestion efficace de portefeuille) en tant que levier escompté. Ce chiffre n'indique pas cependant si l'instrument accroît ou réduit le risque d'investissement et il ne saurait dès lors être considéré comme représentatif du niveau global du risque d'investissement du Compartiment.
- Cette Classe d'Actions mettra davantage l'accent sur le versement de dividendes que sur la croissance du capital. Certains frais et commissions attribuables à la Classe d'Actions ne seront pas déduits du dividende mais seront plutôt reflétés dans la valeur des Actions. Lorsque le montant du dividende s'avère supérieur aux revenus de la Classe d'Actions, la valeur des Actions sera réduite du montant correspondant et votre investissement s'en trouvera érodé.
- Les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact négatif sur la performance de votre investissement. La couverture du risque de change visant, le cas échéant, à minimiser les effets des mouvements de devises peut ne pas donner les résultats escomptés.
- Des informations plus détaillées concernant les risques figurent à l'Annexe IV « Facteurs de risque » du Prospectus.

## Frais

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée Néant

Frais de sortie Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

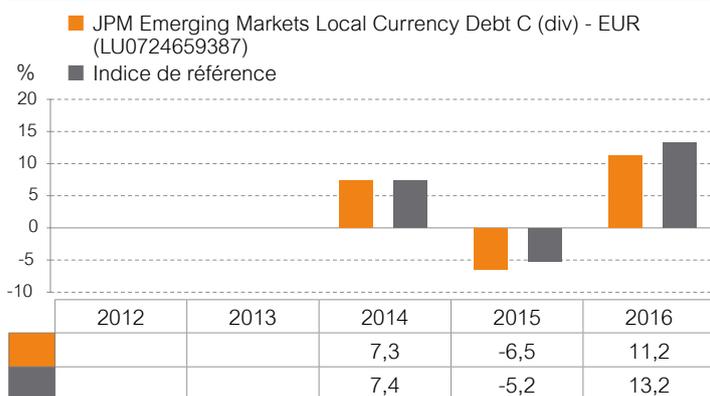
Frais courants 0,70 %

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance : Néant

- Les frais d'entrée et de sortie mentionnés correspondent à une valeur maximum et les investisseurs peuvent payer un montant moins élevé. Pour plus d'informations au sujet des frais, veuillez contacter votre conseiller financier ou le distributeur ou vous reporter à l'addendum du Prospectus correspondant à votre pays.
- Une commission de conversion plafonnée à 1% de la Valeur liquidative des Actions de la nouvelle Classe d'Actions pourra être appliquée.
- Le pourcentage des frais courants reflète les frais de l'exercice précédent au novembre 2016 et peut varier d'un exercice à l'autre.
- Les frais prélevés servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Classe d'Actions, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
- Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Administration, frais et charges » du Prospectus.

## Performances passées



- Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.
- Les chiffres de performance, exprimés en EUR, incluent les taxes, frais courants et coûts de transaction au niveau du portefeuille mais pas les frais d'entrée et de sortie.
- L'absence d'indication relative à la performance passée signifie que les données disponibles pour l'année concernée étaient insuffisantes pour fournir une performance.
- Date de lancement du Compartiment : 2008.
- Date de lancement de la Classe d'Actions : 2013.

## Informations pratiques

**Dépositaire :** Le dépositaire désigné par le fonds est J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir gratuitement une copie du Prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais, français, allemand, grec, italien, polonais, portugais et espagnol ainsi que la dernière Valeur liquidative et les Prix de souscription et de rachat via internet ([www.jpmorganassetmanagement.com](http://www.jpmorganassetmanagement.com)), par e-mail adressé à [fundinfo@jpmorgan.com](mailto:fundinfo@jpmorgan.com) ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

**Politique de rémunération :** La Politique de rémunération de la Société de gestion est disponible sur le site <http://www.jpmorganassetmanagement.lu/emea-remuneration-policy>. Elle détaille la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que les responsabilités et la composition du comité qui supervise et contrôle cette politique. Vous pouvez vous en procurer une copie gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.

**Fiscalité :** Le Compartiment est soumis au régime fiscal luxembourgeois. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

**Mentions légales :** La responsabilité de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations

contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

La SICAV JPMorgan Funds est constituée de différents Compartiments, chacun composé d'une ou plusieurs Classes d'Actions. Ce document correspond à une Classe d'Actions spécifique. Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour la SICAV JPMorgan Funds dans son intégralité.

Le Compartiment fait partie de JPMorgan Funds. Conformément au droit luxembourgeois, chaque Compartiment n'est responsable que de ses propres engagements. Autrement dit, les actifs d'un Compartiment ne pourront servir à désintéresser un créancier ou une quelconque autre partie au titre d'un autre Compartiment.

**Conversion entre Compartiments :** Les investisseurs peuvent demander une conversion en Actions d'une autre Classe d'Actions (à l'exception de la Classe d'Actions T) du Compartiment ou d'un autre Compartiment de la SICAV JPMorgan Funds (à l'exception des Compartiments JPMorgan Funds - Multi-Manager Alternatives Fund et JPMorgan Funds - Multi-Manager Equity Long-Short Fund) pour autant que les conditions d'éligibilité et de participation minimum soient respectées. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la section « Souscription, rachat et conversion d'Actions » du Prospectus.